

Echelle



NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)  
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION
	Espace libre diamètre 1.50m
	Aire de manoeuvre
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20

FR Réfrigérateur	All.v Allège vitrée	ETEL Tableau électrique	PV Pare-vue
Cuisson	F Fenetre	PL Placard	RP Robinet de puisage
LV Lave-vaisselle	PF Porte-fenetre	VR Volet roulant	
LL Lave-linge	GC Garde-corps	VR EI Volet roulant Elec	

# Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT  
 LOT 14 - Rue de la Muserolle  
 95300 PONTOISE



LOT n° 133

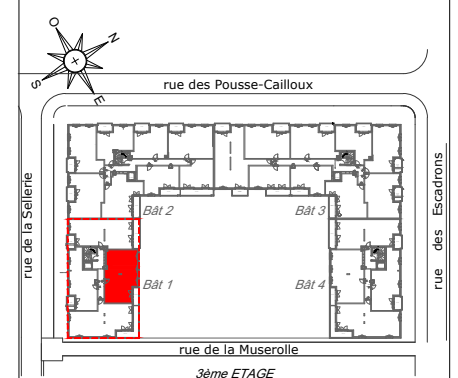
4P 3ème Etage Bât. 1

Entrée	3.15 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	22.65 m <sup>2</sup>
Dégagement	5.25 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13.45 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.60 m <sup>2</sup>
Chambre 3	11.50 m <sup>2</sup>
Salle de Bains / WC	5.60 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	2.55 m <sup>2</sup>
WC	1.50 m <sup>2</sup>

SURFACE HABITABLE 75.25 m<sup>2</sup>

Balcon 4.30 m<sup>2</sup>

TOTAL PRIVATIF 79.55 m<sup>2</sup>



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE 14 octobre 2022 indice A